



Revaloriser pension alimentaire

Par **Zarazisou**, le **05/10/2023** à **15:20**

Bonjour je souhaiterai revaloriser la pension alimentaire qui est depuis 2017 de 2500 € pour les 2 enfants. (14 ans et 9 ans)

Le père des enfants s'est pacsé et leurs revenus nets imposables est de 390000 € (trois cent quatre-vingt dix mille) euros.

Moi j'ai un revenu imposable de 38770 € et je ne travaille pas

D après vous ai-je une chance d obtenir une pension plus importante ?

Merci cordialement

Anonymisation

Par **Marck.ESP**, le **05/10/2023** à **15:46**

Bonjour et bienvenue.

Nous ne pouvons vous le dire ici. Il faut en saisir le JAF.

<https://www.justice.fr/notice/idtdb001-requ%C3%A0te-juge-affaires-familiales>